

**De :** Perrine ARFAUX [<mailto:perrine.arfaux@pnr-saintebaume.fr>]  
**Envoyé :** lundi 28 mars 2022 09:57  
**À :** [accueil@mairie-sollies-toucas.fr](mailto:accueil@mairie-sollies-toucas.fr); [urba@mairie-sollies-toucas.fr](mailto:urba@mairie-sollies-toucas.fr)  
**Objet :** Révision allégée PLU - réunion PPA 29/03/2022

*A l'attention de Monsieur le Maire et du service urbanisme*

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 21 février dernier, vous nous avez adressé une convocation à la réunion d'examen conjoint réunissant les personnes publiques associées dans le cadre de la révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de votre commune.

Après analyse des différentes pièces constitutives du dossier, il s'avère que les secteurs concernés par ce projet ne sont pas situés dans le périmètre de classement du Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Par conséquent, nous ne sommes pas compétents pour exposer notre avis sur ce dossier.

Nous tenons toutefois à vous remercier pour cette invitation et pour l'intérêt que vous portez à l'avis du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du PNR. Nous profitons de ce mail pour vous faire parvenir ci-après un lien vers le nouveau portail cartographique du Plan du Parc : <http://sit.pnrpaca.org/sainte-baume-plan-de-parc/index.html>

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos futurs projets.  
Veuillez agréer l'expression de nos sincères salutations,

**Perrine ARFAUX**

*Chargée de mission Aménagement, Urbanisme & Paysage*

?



Parc naturel régional de la Sainte-Baume  
Nazareth • 2219 CD80 • Route de Nans  
83640 Plan d'Aups Sainte-Baume  
Tél. : 04.42.72.35.22 • Fax : 04.42.98.00.85

[www.pnr-saintebaume.fr](http://www.pnr-saintebaume.fr)



*Pas à pas, agissons au quotidien pour préserver notre environnement.  
N'imprimez ce courrier et les documents joints que si nécessaire.*